

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA A LA MAIRIE,

LE JEUDI 3 JUILLET 2025

à 20 h 30 à la Mairie

ORDRE du JOUR

INTERCOMMUNALITÉ

1. Rapport d'activités 2024 de Terres de Montaigu, Communauté d'Agglomération

ENFANCE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES

2. Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2025-2029 : présentation pour validation
3. Pause méridienne : convention de mise à disposition des locaux de l'école la Source

FINANCES

4. Travaux d'arrêt de bus – Rue d'Anjou : demande de subvention à la Région Pays de la Loire
5. Proposition pour la déconstruction d'un bâtiment métallique (ex-site SMCM)
6. Fixation de la participation financière pour réalisation d'une place parking

RESSOURCES HUMAINES

7. Modification du temps de travail – agent de la pause méridienne

VOIRIE-RESEAUX

8. Programme de voirie 2025 : attribution du marché

URBANISME

9. ZAC de la Caillonnière - Tranche 6 : point sur les signatures de compromis de vente de terrains

INFORMATIONS DIVERSES

Décisions du Maire